



Ville de Châtelet



Bulletin Communal



www.chatelet.be

Mars 2021

COUP DE POUCE



OBTENEZ VOS BONS DE PARTICIPATION CHEZ LES COMMERCANTS PARTICIPANTS!

1 VOITURE A GAGNER PAR MOIS PENDANT 5 MOIS + DE NOMBREUX CHEQUES CADEAUX



▶ page 10
La 24e
Châtelettaïne



Ici commence la mer ▶ page 13



▶ Page 8
Découvrez le roman d'Aurore Van Opstal

Coup de pouce ! Ensemble, soutenons nos commerces. ▶ page 6



▶ Page 16
Zone de Police : Bilan



Retrouvez toute l'actualité sur notre page Facebook <http://fb.com/VilleChatelet>



**Bon pour
1 baguette GRATUITE**
pour tout achat
de minimum 10€
sur présentation de ce bon

Valable uniquement au Match de Châtelet du 23/03 au 06/06/2021

Ouvert
tous les
dimanches
et jours fériés
de 9h à 12h

MATCH

Match - Châtelet
Place du Perron, 8-9 - 6200 Châtelet
Tél. magasin 071/396 943 • Tél. boucherie 071/396 741
Livraison à domicile : 0472/671 026

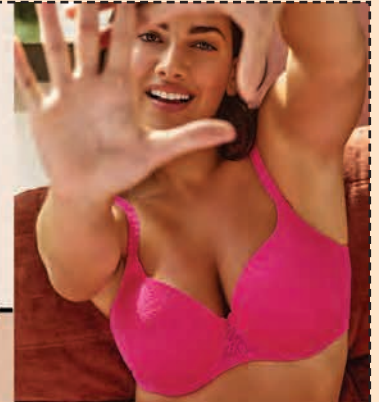


Petites et grandes tailles

Prélude de Dentelles

Fine lingerie • Balnéaire • Linge de nuit

Un choix raffiné parmi les plus grandes marques



-15% sur toutes les collections à partir de 100 €

Place du Perron, 26 | 6200 Châtelet | Tél : 071 / 400 208
Ouvert : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h • Fermé le lundi

www.preludededentelles.com



FUNÉRAILLES
MICHAUX



Funérarium
Salle de réception
Contrats de funérailles
Monuments & Caveaux
Fleurs

À votre service 24h/24

071/38 10 27
0475/74 18 70
0475/47 80 37

Rue Jules des Essarts, 10-14
6200 Châtelineau

Service d'aide-ménagère
Centrale de repassage



Picobeleau
ENTREPRISE DE TIRES-SERVICES



Laneffe
Gerpennes
Gozée
Bois-de-Villers

071/700.671

www.picobeleau.net
info@picobeleau.net



Guillaume Dubois

0473 68 90 84



Kinésithérapie

- générale
- sportive
- respiratoire
- ambulatoire
- orthopédique
- neurologique



Ecole
du poids

CABINET & DOMICILE

Place Communale 6 | 6250 PRESLES

CHATELINEAU-AUTOMOBILE S.A.

Pièces auto

*Nos ristournes directes au client
vous assurent des prix les plus attractifs*

**Notre compétence professionnelle
est à votre service depuis 1946**

rue de Gilly, 367
6200 Châtelineau

Tél. 071 38 13 45

071 38 61 57

Fax 071 38 71 05



Nombreux projets de voirie

Fin de chantier et travaux rapides

Le printemps 2021 est très attendu par nos services, car de nombreux investissements arriveront à leur terme grâce aux températures douces. En effet, sans une météorologie adéquate, la pose de tarmac est inconcevable.

Des routes neuves rapidement

Afin d'améliorer le réseau de voiries communales, nous avons débloqué un budget supplémentaire, sur fonds propres pour effectuer des opérations rapides. Ces travaux se feront en deux temps et ne devraient durer que trois semaines maximum pour les rues concernées.

Le premier temps vise à racler la couche de tarmac et le second temps consistera à déposer le nouveau tapis. Les routes concernées sont : la rue des Égyptiennes, rue des Potelles, rue de l'Abbaye, rue de l'Église et la rue des Cisterciennes. D'autres voiries devraient être rajoutées à cette opération qui débutera dans le courant du mois de mars.

Fin de chantier à la Grand-Rue ?

La pose d'égouttage n'a rien d'anodin et requiert beaucoup de patience pour les riverains. Cependant, les travaux avancent très bien et devraient approcher de leur terme au mois de juin.

L'opérateur de chantier achève, en ce moment même, le plus gros du travail à fournir. Plusieurs riverains ont noté l'efficacité de la société qui a continué de travailler même en hiver !

Soutenir nos commerces

Aujourd'hui, nous devons aborder la sortie de la crise sanitaire avec sérieux tout en mettant en place des mesures capables de soutenir nos commerçants.

Nous avons notamment mis en place de nouvelles mesures d'allègement fiscal en complément des diminutions structurelles déjà prises. Des exonérations s'ajoutent à ces mesures, si bien que le montant total atteint 675 000 €.

Une autre initiative, c'est l'opération **Coup de Pouce** qui vous encouragera à soutenir vos commerces tout en ayant la chance d'y gagner des chèques cadeaux et l'une des cinq voitures d'une valeur de 20 000 €.

Incertitude circonstancielle

Au jour où j'écris ces mots, de nombreux secteurs continuent de souffrir des mesures gouvernementales mises en place pour lutter contre la propagation du virus Covid-19 et de ses variantes.

Cette situation nous plonge toujours dans l'incertitude quant à l'organisation de nos événements. Nous avons tous hâte de retrouver notre vie d'avant. Quelques événements commencent à revoir le jour, et les chiffres nous permettent d'être optimistes.

Tenons bons et montrons-nous solidaires. Soyons au rendez-vous à la réouverture de tous nos commerces !

► Daniel Vanderlick,
Bourgmestre



SOMMAIRE

LE MOT DU BOURGMESTRE 3

AIDES AUX COMMERCES
MESURES SUPPLÉMENTAIRES 4

LE MOT DES PARTIS
HOMMAGE À ROLAND NOËL 5

LA 24^E CHÂTELETTAINE
PLAINE DE JEU - PRINTEMPS 6

COUP DE POUCE !
FAISONS REVIVRE CHÂTELET
CHARLEROI ENTREPRENDRE 7

LES HOMMES QUI ONT TUÉ
MARILYN - ROMAN
SALON DU BIEN-ÊTRE ANNULÉ
BIENNALE, DERNIER DÉLAI 8
9

YES WE PLANT !
GESTION DIFFÉRENCIÉE
ICI COMMENCE LA MER 10
11

CYBERCRIMINALITÉ
VOL PAR RUSE 12

SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES
MÉDIATEUR DE QUARTIER 13

ZONE DE POLICE : BILAN 14
15

NÉCROLOGIE
LISTE DES MARIAGES 16

CARNET ROSE
PCS : DEVENEZ UN
JARDINIER SOLIDAIRE ! 17

Aides aux commerces - Mesures supplémentaires d'allègement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du covid-19 pour l'exercice 2021

Dans le cadre des aides aux commerces suite à la crise du covid-19, la Ville de Châtelet a adopté de nouvelles mesures d'allègement fiscal en faveur des commerces.

1. Rappel des mesures déjà prises

Rappelons tout d'abord que la Ville (décisions du Conseil communal du 21 octobre 2019), la Ville avait diminué de façon structurelle les taux de plusieurs de ses règlements taxes à partir des rôles 2020. Grâce à l'adoption de ces mesures, la fiscalité communale sur l'ensemble des commerces a diminué de +/- 125.000€ (ou presque 20%).

Ensuite, dans le cadre des mesures de soutien 2020 aux commerces suite à la crise du covid-19, le Conseil communal du 25 mai dernier avait décidé, d'une réduction forfaitaire supplémentaire de 25% sur plusieurs de ses règlements taxes relatifs aux commerces pour un montant approximatif de 340.000€.

2. Nouvelles mesures adoptées en 2021 en matière d'allègement fiscal sur les commerces

Premièrement, grâce à une compensation fiscale octroyée par la Wallonie aux communes et provinces wallonnes dans le cadre de la crise du covid-19, le Conseil communal du 21 décembre 2020 a intégralement suspendu le prélèvement 2021 des taxes et redevances suivantes :

- La taxe sur les débits de boissons (22.700€) ;
- La redevance communale sur l'occupation du domaine public lors des activités foraines et des

activités de gastronomie foraine (12.000€) ;

- La redevance communale sur l'occupation du domaine public à l'occasion des marchés, pour les abonnés et les « volants », en ce compris les consommations énergétiques (165.000€).

Deuxièmement, dans le cadre de mesures complémentaires de soutien 2021 aux commerces, le Conseil communal du 25 janvier 2021 a approuvé une réduction forfaitaire supplémentaire de 25% sur les règlements taxes suivants :

- La taxe sur les enseignes et publicités assimilées (26.200€) ;
- La taxe sur les débits de tabacs (2.200€) ;
- La taxe sur les commerces de frites et produits analogues à emporter (2.500€) ;
- La taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour les indépendants et les activités commerciales (55.000€).

Le total des réductions 2021 accordées en faveur du commerce local se monte donc à un montant approximatif de 285.600€ (en dehors des remises que les commerçants pourront demander sur la taxe relative à la force motrice 2021 en cas de non-activité et dont le montant est difficile à évaluer à ce stade). Si l'on additionne pour 2020 et 2021 les mesures de réductions structurelles et les mesures exceptionnelles covid-19 votées par le Conseil communal on arrive à un montant total estimé à environ **675.000€** (hors force motrice 2021).

► Michel Mathy, Échevin des Finances

ÉCLAIRAGE

Panne de l'éclairage public ?

Pour tous les poteaux d'éclairage commençant par 107 vous pouvez signaler la panne directement sur le site ORES à l'adresse suivante :

<https://luminaire.ores.be/fr>



Pour tous les autres poteaux d'éclairage qui concernent principalement les routes régionales : rue de Gilly, Couillet, Station, Taillis-Pré, etc...vous pouvez appeler le numéro suivant : 081/219.455

Si vous n'avez pas internet, vous pouvez contacter le service des travaux au numéro suivant : 071/243.243

Pour prendre rendez-vous ou pour toute question sur l'énergie, nous vous invitons à contacter le Conseiller en Énergie par E-Mail (melchiorre.todde@chatelet.be) ou par téléphone au 071/243.307 ou au 0497/528.701.

► Marie-France Toussaint, Echevin de l'Energie

Le mot des partis



Cette année, ECOLO Châtelet fête ses 40 ans ! Rejoignez-nous dans l'action !

Le 14 février : « Saint Valentin » Ecolo déclare sa flamme aux navetteur.euse.s.

Le 28 mars : « Grand nettoyage de printemps » revisité ! Nous vous proposons de faire du plogging ! Objectif : Allier course à pied et ramassage des déchets ! Dans le respect des consignes sanitaires !

En avril : « Qu'est-ce qu'on sème ? » Des semences mellifères sur toute l'entité.

Le 18 avril : « Printemps sans pesticides » au jardin collectif de Sébastopol.

16-22 sept. : Semaine de la mobilité et **Oct.-Déc. :** Action haies « Yes We Plant »

Plus d'infos ou un relais démocratique aux conseils communaux ? Contactez-nous info@chatelet.ecolo.be

Vos mandataires écolo : Patricia Vanespen - Jean Michaux - Luc Bogaert - Céline Michel (CPAS)



[CHATELET.ECOLO.BE](mailto:info@chatelet.ecolo.be)

[Ecolo_CCB6200](https://twitter.com/Ecolo_CCB6200)

NOUVELLE ÉQUIPE DU MR CHÂTELET

Saluons la venue d'un nouveau conseiller communal en la personne de Sylvain Nicaise. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction.

D'autre part, le MR de Châtelet est constitué d'une nouvelle équipe motivée.

En étroite collaboration avec les Jeunes MR, emmenés par son Président Romain Palmeri, le MR de Châtelet est dans les starting blocks !

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous retournerons sur le terrain à la rencontre des citoyens dans le cadre d'activités conviviales.

Mais, dès à présent, nous organisons une permanence virtuelle via l'adresse mail chatelet.mr175@gmail.com. N'hésitez pas à nous interpeller, à nous solliciter. Nous répondrons à toutes vos questions.

Nous serons également vigilants par rapport aux actions ou inactions de la majorité communale. Faire de la politique, c'est avant tout privilégier l'intérêt général !

HOMMAGE

Hommage à Roland Noël, Président de la F.N.C. de Châtelet

L'ensemble du Collège Communal souhaite rendre hommage à Roland Noël, président de la Fédération Nationale des Combattants de Châtelet, qui s'est éteint le 27 janvier 2021. Il avait fêté ses 71 ans le 14 décembre dernier.

Figure très investie dans la vie châtelettaise, il vouait son temps à entretenir la Mémoire dans la région de Charleroi et du Sud-Hainaut. La Fédération nationale des combattants de Belgique a perdu l'un de ses représentants les plus actifs.

Il faisait honneur aux combattants de la première et de la seconde guerre mondiale, conflit auquel son père, Louis, avait pris part. Le flambeau de la Mémoire et



l'importance du Souvenir l'ont suivi depuis plus de dix ans.

En effet, il contribuait activement à la mise en place de nombreuses expositions commémoratives à l'Hôtel de Ville. Il avait la charge du passage du Flambeau, le 11 novembre, et sensibilisait activement les élèves de l'entité au devoir de Mémoire.

Nous garderons de lui le souvenir d'une personne incroyablement enthousiaste, pédagogue et foncièrement volontaire.

Nos pensées vont à sa famille et à ses proches à qui nous adressons encore une fois nos plus sincères condoléances.

Bientôt la Châtelettaine... "virtuelle"

Au vu de la situation sanitaire due à la Covid-19 et des perspectives qui ne laissent pas entrevoir une évolution positive dans les prochaines semaines, La ville de Châtelet et le Road Runners Team Châtelet se voient, pour la 2ème année consécutive, contraint de modifier le traditionnel jogging « La Châtelettaine ».

NEANMOINS, modifié ne veut pas dire annulé.

En effet, ce week-end du 23 mai prochain sera mis en place la « **Châtelettaine ... Virtuelle** ».

Mais en quoi consiste - t - elle ?

Chaque coureur souhaitant participer à cette édition sera invité à démarrer du lieu de son choix et à parcourir les 7 ou 14,054 km que compte l'épreuve.

Grâce à un logiciel sur lequel vous devrez vous inscrire et rentrer vos données de course, celui-ci calculera et adaptera votre temps en fonction de votre parcours et permettra au final d'effectuer un classement des participants.

La participation à ce jogging s'étalera sur 3 jours (samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 mai).

Il sera dès lors loisible à chacun de choisir le jour, l'heure et le lieu de départ qui lui convient.

Comment s'inscrire ?

Pour ceux et celles qui souhaitent participer à ce grand événement sportif, il est possible de s'inscrire soit :

- Par un lien sur le site du Road Runners Team Châtelet : www.RRTchatelet.be
- Directement sur le site du logiciel : www.chronorace.be

Le montant de l'inscription s'élève à 5 €.

Après déduction des frais liés à l'utilisation du logiciel, le solde sera reversé à l'association ELA : l'Association Européenne contre les Leucodystrophies.

Malgré que notre grand espoir soit de revenir à une organisation plus traditionnelle et conviviale, nous espérons vous voir nombreux à participer à cette manifestation qui au fil des années est devenue une tradition dans le milieu de la course à pied et du paysage Châtelettain.

► Alpaslan Beklevic, Échevin des Sports

"LA CHATELETTAINE"



Si vous avez besoin de plus de renseignements, vous pouvez les prendre soit :

- AUPRÈS DE MONSIEUR BERNARD VANNOORENBERGHE AU 0497/86.12.12
- EN VISITANT NOTRE SITE INTERNET : WWW.RRTCHATELET.BE.
- AU SERVICE DES SPORTS DE LA VILLE DE CHÂTELET AU 071/243.242
- PAR MAIL À SPORTS@CHATELET.BE

Plaines de jeux de printemps

La Ville de Châtelet souhaite ouvrir une ou plusieurs plaines de jeux sur son territoire durant les vacances de printemps qui auront lieu du 06 au 16 avril prochain.

Ces centres de vacances seront organisés dans le respect des mesures sanitaires qui seront d'actualité à cette période.

Les modalités de fonctionnement (à savoir les lieux, le prix, les inscriptions...) sont accessibles sur le site de la Ville de Châtelet et par téléphone à la Cellule des sports au 071/243.242.

Pour tous renseignements :
Administration communale - Cellule des Sports
Messieurs Pierre Mawet et Geoffrey Delsarte
Place Wilson n° 116 à 6200 Châtelet
Tél. : 071/243.242
MAIL : SPORTS@CHATELET.BE

Coup de pouce : Ensemble, faisons revivre notre Ville !

La crise sanitaire nous a tous profondément touchés et continue à influencer sur nos vies et nos habitudes. Certains plus que d'autres ont été impactés par les différentes mesures que le gouvernement a dû prendre.

C'est notamment le cas pour les commerçants et les artisans dont beaucoup ont été contraints à fermer pour une plus ou moins longue période.

Complémentairement aux aides décidées aux niveaux fédéral et régional, certaines communes ont décidé de compenser les pertes liées aux conséquences de la pandémie. Cela s'est matérialisé par le versement à leurs concitoyens d'une allocation utilisable dans les commerces situés sur leur territoire. D'autres ont fait le choix d'octroyer une indemnité aux métiers les plus touchés.

A Châtelet, le Collège communal a souhaité avoir une vision plus constructive et durable et réfléchir à un réel soutien à l'économie locale. Pour ce faire, l'option a été prise de mettre en place une tombola à grande échelle avec 5 voitures d'une

valeur de 20.000 € à gagner chaque mois.

Nous espérons ainsi attirer les châteletains à consommer local mais aussi les habitants des communes limitrophes à découvrir nos commerces.

Notre autre espoir est de réussir à modifier, partiellement, les habitudes de consommation de chacun sur le long terme et à vous convaincre qu'acheter près de chez soi, c'est acheter utile.

Nous avons tous un rôle à jouer dans cette recherche du développement commercial et artisanal de Châtelet.

La Ville par son investissement financier et l'accompagnement de chacun au quotidien, les commerçants et artisans par l'attractivité de leur enseigne et le plaisir que rencontreront les acheteurs à s'y rendre et surtout à y retourner, les citoyens par la découverte des attraits commerciaux et artisanaux de leur lieu de vie et leur fidélité à ceux-ci.

Ensemble, faisons revivre notre Ville et surmontons cette période difficile.

CHARLEROI ENTREPRENDRE

Avis aux entrepreneurs

Saviez-vous qu'en tant que partenaire de référence des entrepreneurs de la région de Charleroi Métropole, Charleroi Entreprendre est là pour vous aiguiller à chaque stade de maturité de votre entreprise, de sa création à son développement ? Leurs équipes d'experts sont à votre disposition pour vous aider à faire face à la crise et à faire de cette année 2021 une année fructueuse en termes de développement de vos activités.

Votre entreprise souffre de cette crise ?

Leurs équipes ont développé un programme d'accompagnement dédié pour vous aider à rebondir face à la crise du Covid19 et leurs experts en aides publiques vous aide à y voir plus clair dans les soutiens disponibles pour vous soutenir financièrement.

Vous souhaitez amorcer une réflexion stratégique pour votre entreprise ?

Si votre entreprise est sur le chemin de la croissance et que vous désirez l'amener vers la prochaine étape, leurs équipes sont là aussi pour vous aider à détecter de nouvelles opportunités, à innover et à grandir.

Vous souhaitez agrandir votre équipe ou investir dans de nouveaux développements ?

Leurs équipes vous aident à identifier gratuitement les aides appropriées pour votre projet et vous accompagnent dans votre démarche.

Vous souhaitez vous étendre géographiquement dans la région ou vous cherchez de nouvelles sources de financement ?

Grâce à ses ressources internes et à ses partenaires privilégiés, Charleroi Entreprendre identifie avec vous la solution la mieux adaptée à vos besoins et vous met en contact avec les bonnes personnes.

N'attendez plus, contactez Charleroi Entreprendre pour un premier diagnostic !

Tél : 0490 206 206

Email : contact@charleroi-entreprendre.be

Website : www.charleroi-entreprendre.be

Parallèlement et dès que les conditions sanitaires le permettront, nous vous convierons avec les représentants de Charleroi Entreprendre à une rencontre afin de vous expliquer en détail leur fonctionnement et de vous informer plus en profondeur de ce qu'ils peuvent vous apporter.

Veillez nous communiquer vos coordonnées par téléphone au 071/244 530 ou par mail à l'adresse suivante veronique.haustraete@chatelet.be.

► Michel Mathy, Échevin du Développement Économique

Les hommes qui ont tué Marilyn

À 31 ans, Aurore Van Opstal signe un premier roman bouleversant, *Les hommes qui ont tué Marilyn*. A paraître le 8 mars, journée internationale des droits pour les femmes, aux éditions L'esprit du temps, implantées à Paris. Rencontre avec cette jeune autrice de notre commune.

Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs et lectrices, retracer votre parcours ?

Adolescente et jeune adulte, j'étais passionnée d'art dramatique et de politique. J'ai longtemps suivi des cours de théâtre, à l'Académie de Musique située Place Wilson à Châtelineau, et au sein de l'école secondaire « Sainte Marie » à Châtelet. Après avoir entamé des études en sciences politiques à l'Université libre de Bruxelles (ULB), j'ai travaillé comme pigiste dans la presse belge et un peu française. J'ai notamment coréalisé un documentaire avec Pierre Carles « Hollande, DSK, etc. ». Puis, à 30 ans, j'ai obtenu un master en sciences du travail de l'ULB. Désormais, je me consacre à la littérature et à ma carrière professionnelle dans l'associatif.

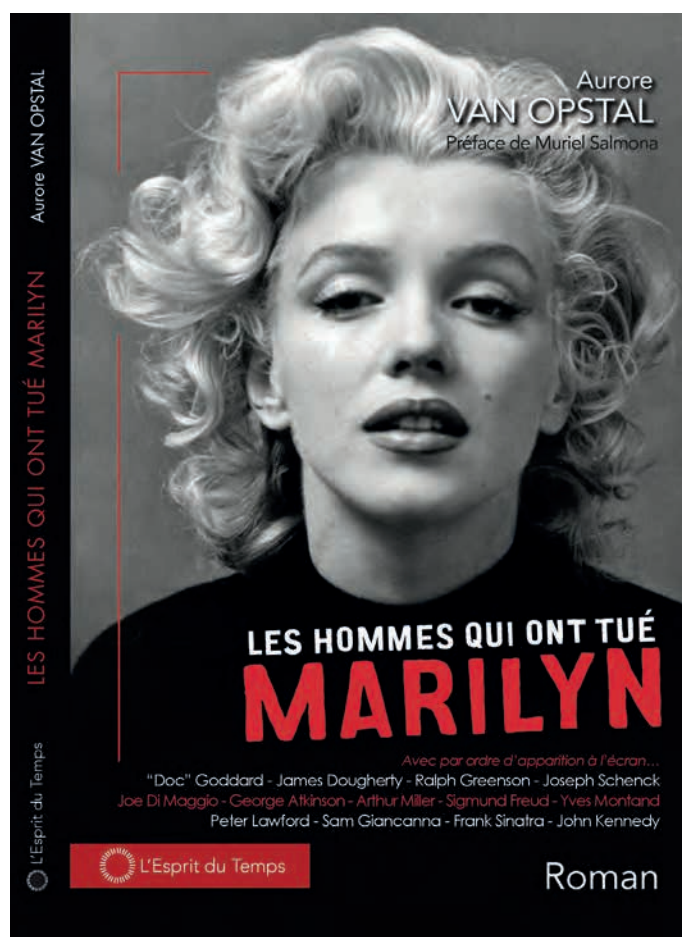
Comment en êtes-vous venue à l'écriture ? À ce premier roman ?

La littérature m'accompagne au quotidien et je lis énormément, surtout de la littérature contemporaine. Quant à l'écriture, depuis l'âge de six ans, j'écris des poèmes et des histoires. L'écriture a une vertu thérapeutique et, depuis toujours, elle est vitale pour moi qui ai vécu, enfant, diverses violences.

En ce qui concerne mon roman, tout a commencé avec le documentaire « Un jour, un destin » consacré à Marilyn Monroe (présenté par Laurent Delahousse sur France2). J'ai été frappée par le fait qu'on n'évoque pas de viols subis par cette actrice mythique. Or, elle présente tous les signes d'une personne psychotraumatisée suite à des violences sexuelles. C'est à partir de là que j'ai effectué des recherches sur l'existence de Marilyn et que j'ai eu l'idée de ce roman.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre roman *Les hommes qui ont tué Marilyn* ?

Julie De Smet, 31 ans, chroniqueuse dans un magazine féminin belge, est en train de couvrir l'affaire Weinstein, l'hashtag #balancetonporc. Elle est contactée par son cousin, éditeur, qui lui confie des cahiers intimes de Marilyn Monroe ainsi que ceux de Margaret Wright, écrivaine américaine qui a rencontré l'actrice dans les dernières années de



sa vie. La lecture de ces carnets va bouleverser la vie de Julie... C'est un roman, qui flirte avec l'essai, où la fiction est aussi un prétexte, à travers l'héroïne à s'interroger, penser le monde qui nous entoure. La formule est un peu facile, mais il est vrai que ce roman est sans aucun doute à mon image, une articulation entre l'émotionnel et la raison.

Qu'est-ce qui vous anime à travers ce roman ? Que souhaitez-vous partager avec vos lecteurs ?

Honnêtement, sans prétention, j'ose espérer que ce roman puisse être lu par le plus grand nombre. Car le continuum des violences faites aux enfants et aux femmes nous concerne tou(te)s : c'est un véritable enjeu de santé publique.

A travers le roman, je souhaite que le lecteur puisse se plonger dans l'histoire d'une femme qui a subi des violences sexuelles enfant et adulte, dans son quotidien fait de crises d'angoisses, de réviviscences, de cauchemars, d'envies suicidaires sur le long terme. Et comprendre la difficulté pour elle à trouver la paix, la résilience.

Au fil des pages, les personnages guident le

Le premier roman d'Aurore Van Opstal

lecteur à travers le récit mais aussi apportent leur regard sur la critique de la psychanalyse, du néo-féminisme et un éclairage important sur l'avènement du mouvement #metoo.

En attendant les premières rencontres avec vos lecteurs, je crois que vous avez déjà eu quelques retours de lecture...

Oui, j'ai reçu de très bons premiers avis. Michel Onfray qui a eu la gentillesse de lire mon manuscrit m'a écrit ceci : « Il est terrible. La construction est excellente. Ce feuilletage est efficace. Ton analyse est philosophique et non freudienne - donc excellente. (...) ». Un ami, journaliste d'expérience, m'a également écrit : « Ton roman est impeccable sur le fond, possède du rythme et du souffle et est stylistiquement bien amené comme enlevé ». Cela me touche beaucoup et me porte, me rend plus forte, et encore plus impatiente !

► Sabine Ancia, Échevin des Bibliothèques

SANTÉ

Salon du Bien-être et de la Santé

Première édition virtuelle

En avril, nous aurons le plaisir de vous présenter le premier Salon « virtuel » du Bien-être et de la Santé.

D'un simple clic, vous pourrez découvrir les exposants, bénéficier de leurs conseils et vous renseigner sur les soins et produits qu'ils proposent.

Crise sanitaire oblige, le Salon dans sa version physique ne vous sera malheureusement pas proposé cette année.

Nous mettrons cependant tout en œuvre pour vous offrir, via le site Internet, un moment de détente et des informations en matière de santé et bien-être.

L'adresse de ce site vous sera communiquée via les réseaux sociaux, le site web et affiches placées aux endroits stratégiques.

Vous pouvez également contacter le Service de la Culture pour plus d'informations (071/244 926 -culture@chatelet.be)

► Marie-France Toussaint, Échevin de la Santé



Photographie de l'auteure, Aurore Van Opstal

CULTURE

Biennale de l'Art Baron Pierre Paulus de Châtelet Derniers délais !

La Biennale de l'Art Baron Pierre Paulus de Châtelet s'adresse aux artistes domiciliés en Belgique (sans limite d'âge). Elle a pour objectifs de perpétuer la tradition artistique châteletoise, de promouvoir l'Art et d'encourager les artistes en les présentant au grand public.

Cette Biennale, pour laquelle les disciplines suivantes peuvent être présentées : peinture, sculpture, dessin, gravure, céramique et photographie, est dotée de 3 prix (1.000 €, 500 € et 250 €).

L'inscription est gratuite.

Les dossiers de candidature sont à adresser au service de la Culture, **au plus tard pour le 30 mai 2021**, le cachet de la poste faisant foi. Il s'agit donc des derniers délais pour participer.

Pour obtenir le règlement, le formulaire d'inscription ou des informations complémentaires, veuillez contacter le Service de la Culture - Rue

► Sabine Ancia, Echevin de la Culture

Yes We Plant !



La ville fait le challenge de sauver la biodiversité en plantant un maximum d'arbres pour accueillir les oiseaux, les insectes et les mammifères. Deux kilomètres de haies ont été plantées le long du sentier de promenade qui traverse les champs entre la rue de la Justice, la rue de Presles et la rue de la Sarthe. La haie est composée de 15 variétés différentes soit 5600 arbres et arbustes. Tout le monde y gagne ! Les promeneurs pourront cueillir des fruits « bio » gratuitement. Le sol sera plus stable et plus riche ce qui diminue les risques d'inondations et permet aux agriculteurs de mieux cultiver leurs champs. De nombreuses espèces animales pourront trouver refuge et se nourrir en toute sécurité dans la haie. Les promeneurs gourmands pourront savourer en marchant : framboises, raisins, cassis, groseilles, pommes, prunes, poires, noisettes, etc.



Gestion différenciée des espaces verts pour plus de biodiversité

Vous avez vu des prairies fleuries dans les ronds-points et des pelouses avec des bandes d'herbes plus hautes dans les espaces publics ? C'est normal et c'est une bonne chose pour l'environnement !

La Ville de Châtelet est labellisée Commune Maya. La Ville s'engage donc à gérer ses espaces verts de manière différenciée pour préserver la biodiversité et permettre à la faune de trouver le gîte et le couvert en toute quiétude. La gestion différenciée permet à des animaux protégés comme les hérissons, les chauves-souris et les insectes pollinisateurs de vivre et se nourrir en toute sécurité.

La gestion différenciée des espaces c'est :

- pas de produits phyto
- tontes alternées (laisser des bandes d'herbes hautes pour préserver la faune et la flore)
- planter des prairies fleuries
- planter des haies indigènes
- tailler les arbustes après floraison
- végétaliser au lieu de minéraliser
- effectuer le *fauchage tardif* des bords de route

Une campagne de fleurissement innovante a été mise en place dans la commune. On plante des plantes indigènes vivaces plutôt que des plantes exotiques qui ne passent pas l'hiver ou qui sont envahissantes. Un point d'honneur est donné à la souveraineté alimentaire des citoyens. Les espaces publics sont aménagés avec des « Incroyables Comestibles ». Ce sont des plantes comestibles sur lesquelles on peut faire la

cueillette. Par exemple : les fruits des 2 vergers pédagogiques, les fruits de la haie du sentier de promenade de la Sarthe, les légumes et les herbes de cuisine de l'ancienne fontaine à la place du Perron, les petits fruitiers à l'entrée du parc de Châtelet, le safran des bulbes de crocus planté dans les parcs et écoles, etc.

Pour votre santé et pour l'environnement, passez au zéro phyto ! Accueillez plus de nature au jardin grâce à la gestion différenciée.

Envie de vous lancer dans l'aventure de la biodiversité au jardin ? Plantez une bande de prairie fleurie pour accueillir les insectes pollinisateurs ? Pour recevoir un mélange en vrac de graines de prairies fleuries, contactez le service environnement : environnement@chatelet.be



Ici commence la mer : agissons pour que l'eau vive !

Jeter un déchet dans un avaloir c'est un geste sale qui pollue les océans ! Jeter un mégot de cigarette en rue ou par la fenêtre de la voiture c'est comme de le jeter dans un cours d'eau et donc, au final dans la mer !



Un avaloir, un évier et un WC n'est pas une poubelle et n'est pas destiné à jeter de l'huile, des déchets ou des produits chimiques. Tout finit à la mer et in fine dans notre assiette.

Les bonnes habitudes ont besoin d'être rappelées pour s'installer. C'est pourquoi la SPGE, les Contrats de rivière de Wallonie et les communes installent devant les avaloirs des macarons :

« Ici commence la mer. Ne jetez rien ! ».

La qualité de l'eau des rivières est le reflet des contenus des eaux domestiques et des avaloirs. L'argent public sert à mettre en place des réseaux d'égouttage et des stations d'épuration performantes. Mais si on jette n'importe quoi dans les avaloirs et dans les WC et évier, les stations d'épuration fonctionneront moins bien, des bouchons se formeront et des produits chimiques apparaîtront.

Chacun a un rôle à jouer. Une seule solution : NE JETEZ RIEN ni dans les avaloirs, ni dans les WC ni en rue !

Les mégots, canettes, emballages, litières, couches culottes, serviettes hygiéniques, huiles, produits chimiques etc doivent être triés et recyclés. Quant aux produits d'entretien ménagers ils sont souvent chimiques et il existe de nombreuses alternatives plus naturelles telles que le vinaigre et le savon noir.

Pour plus d'informations sur la campagne ou pour demander des animations :

www.crsambre.be/ici-commence-la-mer-ne-jetez-rien/



Des panneaux didactiques bientôt installés au Verger du Parc de Châtelet

Crise sanitaire oblige, 2021 sera l'année des sorties en plein air ! Profitez-en pour vous promener et redécouvrir les espaces verts de Châtelet Commune Maya. Des panneaux didactiques seront bientôt installés au Verger du Parc. Vous pourrez y trouver plus d'informations sur la biodiversité, les anciennes variétés de fruits « bio » (comment les déguster), les prairies fleuries, les haies indigènes, les hôtels à insectes, les insectes pollinisateurs, etc.

► Marie-France Toussaint, Echevin de l'Environnement

Cybercriminalité : de quoi s'agit-il ?

Au même titre que la criminalité classique, la cybercriminalité peut adopter plusieurs formes et surgir à tout moment et n'importe où. Les cybercriminels utilisent des modus operandi qui varient selon leurs aptitudes et les buts qu'ils recherchent. Pour simplifier la définition, nous pourrions affirmer que *la cybercriminalité est un type de criminalité, perpétrée à l'aide d'un ordinateur ou dans le cyberspace.*

Cette notion doit être plus large et englobe des activités telles que *la fraude en ligne, l'accès non autorisé, la pédopornographie, et le harcèlement dans le cyberspace.*

Cette définition prouve à quel point l'amplitude du phénomène et la diversité d'attaques que la cybercriminalité peut contenir est grave. Il est nécessaire de saisir les sens et la gravité de ces risques car les différents types de cybercriminalité demandent des approches différentes afin d'améliorer la sécurité de nos ordinateurs, smartphone ou tout autre objet connecté.

Parmi toutes les formes de cybercriminalité la plus connue reste le **Hacking (piratage)** de comptes

mail, profils de réseaux sociaux, etc. Les criminels s'intéressent à vos données de login (ouverture de session) et à vos mots de passe personnels afin de les utiliser dans le cadre de leurs activités illégales. Ils utilisent en effet vos données pour envoyer des spams (à vos contacts), passer des commandes, escroquer les gens, ...

Les criminels écument Internet au moyen de logiciels spéciaux destinés à « casser » votre mot de passe. Assurez-vous donc toujours que votre mot de passe soit **suffisamment sécurisé**. N'utilisez aucun mot de passe trop évident, tel que votre date de naissance, le nom de vos enfants, de votre chien, ... car ces informations peuvent être facilement retrouvées sur des sources publiques en ligne.

Afin de lutter au mieux contre ce nouveau phénomène le service de prévention de la Ville de Châtelet met gratuitement à votre disposition, sur simple demande, une brochure d'information reprenant les différents modus operandi et les moyens pour s'en prémunir.

PLAN STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION - CHÂTELET 071/244.707

Vol par ruse : stop aux arnaqueurs !



Depuis quelques années déjà, un phénomène particulier a fait son apparition. Il est décrit sous le nom de 'vol par ruse'.

En bref, le vol par ruse est un vol perpétré de manière insidieuse, le plus souvent au domicile de seniors, par une personne usurpant l'identité d'un policier, ou d'un ouvrier d'une compagnie d'eau ou d'électricité.

Ces malfaiteurs profitent du prestige de leur uniforme pour entrer facilement dans une habitation et ainsi commettre un vol.

Pour lutter contre ce phénomène, le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention de la

Ville de Châtelet à mis en place une campagne de sensibilisation à destination des seniors, en effet une brochure avec un autocollant électrostatique à apposer sur votre fenêtre avec un message de prévention « **STOP AUX ARNAQUEURS** » est distribuées aux citoyens ChâteleTTains afin de dissuader les éventuels voleurs.

Afin d'éviter un vol par ruse, soyez vigilant face aux faux démarcheurs (faux agents de compagnie d'électricité, agents de Police, agents du Service des eaux, etc.) qui sonnent à votre porte. Ces personnes commettent des vols à la ruse en s'introduisant chez les personnes âgées et personnes vulnérables. Néanmoins, restez aussi très vigilant envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile. Ne pas recevoir de démarcheur si l'on est seul, ne pas se laisser abuser en signant un document dont le sens ou la portée ne vous paraissent pas clairs restent les règles essentielles de prudence.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter :

LA CELLULE VOL DE LA VILLE DE CHÂTELET AU
071/244.708 - 071/244.707

► Daniel Vanderlick, Bourgmestre

Le Service d'Aide aux Familles du CPAS de Châtelet

Notre Service d'Aide aux Familles (S.A.F.) a pour mission de soutenir les familles châtelettaines en offrant deux types de service aux citoyens :

- La mise à disposition d'**aides familial(e)s**
- La **distribution de repas** directement confectionnés dans nos cuisines

Nos **aides familial(e)s** peuvent agir sur 5 axes pour contribuer au bien-être quotidien des personnes :

Aide à la vie quotidienne :

Accompagnement des enfants, des personnes âgées, malades ou handicapées.

Entretien courant des pièces habitées et du linge.

Rôle sanitaire :

Tâches liées à la santé, à l'hygiène, au confort et à la sécurité de la personne.

Rôle éducatif :

Soutien des familles dans leur rôle éducatif

Évaluation et stimulation des potentialités afin que la personne reste acteur de son vécu quotidien

Aide relationnelle :

Écoute et soutien par la présence, le dialogue, le maintien de l'autonomie.

Aide sociale :

Accompagnement lors des démarches administratives et dans l'organisation du budget.

Quelle est la différence entre une aide familiale et une aide-ménagère ?

Les tâches sont bien réparties : les aides familiales s'occupent de préparer des repas, de réaliser des toilettes, de faire les courses, d'effectuer le repassage....; les aides ménagères se consacrent uniquement à l'entretien du ménage.

Pour le service de la **distribution des repas**, nous avons mis l'accent sur la qualité nutritionnelle en donnant pour mission au responsable de nos cuisines d'y veiller scrupuleusement.

À la demande, ils peuvent également être adaptés à votre santé (diabétiques, repas sans sel, allergies,...).

Ces repas chauds sont distribués chaque jour ouvrable entre la fin de la matinée et le tout début de l'après-midi.

Qui contacter au Service d'Aide aux Familles ?

Châtelet : Benoit Tiennebrunne au 071/24 41 15

Châtelineau : Régine Leroux au 071/24 41 54

Secteur de Bouffioux et distribution des repas : Sabine Quinet au 071/24 41 30

▶ Marcel Biron, Président du CPAS

PSSP - PLAN STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION

Quel est le rôle du médiateur ?

Nous pourrions le définir comme un professionnel étant capable d'être empathique, capable d'écoute active, neutre, multipartial, facilitateur de communication !

Cette définition du rôle du médiateur vous permettra d'avoir un regard très théorique mais aussi peut-être très insuffisant.

Nous vous invitons donc à voyager avec nous à travers cette métaphore :

Imaginons que le conflit de voisinage que vous vivez se définisse comme une montagne qui paraît infranchissable. Vous ne savez pas quel « chemin » prendre...

Que feriez-vous si vous deviez partir en exploration du sommet de l'Everest ? Probablement, vous décideriez de faire appel à un Sherpa, à un **GUIDE**.

Un guide qui ne fera pas le chemin à votre place



mais qui vous accompagnera tout au long du parcours pour gravir cette montagne. Il sera à vos côtés pour que vous puissiez choisir la bonne route à prendre vers la réalisation de votre objectif : le sommet

Le médiateur, comme un guide, sera à vos côtés pour parcourir le chemin vers une recherche de solution, voir la résolution du conflit.

LA VILLE DE CHÂTELET DISPOSE D'UN MÉDIATEUR DE QUARTIER ACCESSIBLE AU 071/244.701

L'heure du bilan

Le 1er juillet 2020, le Commissaire divisionnaire Philippe Borza succédait à Monsieur Le Commissaire divisionnaire Eric Paulus en qualité de Chef de Corps. Il nous partage son expérience, présente, passée et à venir, dans une interview sans filet.

Quelles ont été vos premières impressions en juillet ?

Positives. Cerner la mentalité et la maturité de la Zone a été mon premier objectif. Ma perception des choses a peu d'importance, l'essentiel pour moi étant de considérer chaque domaine organisationnel à sa juste valeur au travers des membres du personnel.

Pourquoi avoir choisi notre Zone ?

La Police Locale est inscrite dans mes gènes. Depuis la réforme des Polices, j'ai baigné dans ce mode de fonctionnement très enrichissant. D'une part il y a cette proximité avec la population et d'autre part la possibilité de répondre à leurs besoins et attentes.

Mes fonctions antérieures m'ont permis de travailler aux côtés d'une autorité administrative, ce qui m'a aussi permis d'acquérir de la hauteur et de la précision quant au rôle fondamental d'une Zone de Police Locale au sein de la société.

La fonction de Chef de Corps permet une réelle autonomie dans l'action. C'est passionnant mais contraignant aussi puisque l'on porte une responsabilité complète. La gestion globale et collective reste bien entendu plus qu'importante.

L'envie d'évoluer m'habitait et il est évident que je voulais mettre les compétences acquises lors de mes deux dernières années de formation au service de la Zone de Police. Nous avons le privilège d'évoluer dans une Zone de Police à dimension humaine où règne un esprit convivial et familial. Chacun cherchant de servir l'intérêt commun.

Le dépaysement n'est pas total car le milieu socio-économique, culturel ressemble à celui de mon ancienne Zone. Communes urbaines d'autres plus rurales. La diversité des communautés me plaisait beaucoup et c'est un des éléments sur lequel je me suis appuyé pour ce choix de carrière.

Quels échos aviez-vous de notre Zone ?

J'avais une connaissance globale de la Zone. J'ai pris le soin de l'analyser en profondeur avec un regard bienveillant. J'avais aussi d'anciens coéquipiers au sein de la Zone avec qui je m'entretenais aussi pour prendre le pouls.

Je connaissais également l'ancien Chef de Corps, Monsieur Eric Paulus, vraie personnalité qui a su hisser sa Zone au premier rang de l'Arrondissement de Charleroi,

voire de la Province du Hainaut. J'avoue que c'est une fierté mais aussi un grand défi de lui succéder.

Comment s'est déroulée votre intégration auprès des Autorités et du personnel ?

Ouh, très mal ! (rires). Je ne pense pas me tromper en disant que mon intégration a été rapide et conviviale. Arriver dans un nouvel environnement impose de prendre mais surtout de trouver ses marques. Je me suis très vite senti à l'aise, épanoui. Peu importe le poste et l'endroit où on l'occupe, l'essentiel réside dans le fait de rester humble dans son approche et de faire confiance aux équipes en place.

Vous avez modifié l'organigramme et réorganisé vos services afin de clarifier le fonctionnement de la Zone de Police. Comment cette nouvelle organisation va-t-elle améliorer le service aux citoyens ?

Mon intention n'était pas de révolutionner le fonctionnement de la Zone mais de pouvoir évoluer dans la continuité. Je veux me reposer sur les fondations saines : l'héritage laissé par l'ancien Chef de Corps. L'idée était d'offrir une perspective d'avenir plus large et plus stable encore.

Les fonctionnalités de base étaient de bonne facture avec des résultats probants et donc, je ne veux pas détricoter ce qui ne doit pas l'être. Par contre, la complexité de la structure était évidente, constat confirmé par mon équipe. Il fallait donc simplifier et clarifier les choses pour faire en sorte de répondre aux besoins des citoyens de la manière rapide et cohérente.

Pourquoi avoir procédé à des recrutements ?

Ma première priorité était de recruter des commissaires parce qu'il y avait un manque d'officiers. De manière pragmatique, il était compliqué d'avoir un officier de permanence 24/24h. C'est primordial de pouvoir contacter et rappeler un officier pour assurer l'encadrement d'événements majeurs.

Certains de ces postes étaient occupés par des cadres moyens qui ont rempli leur mission avec brio, mais je souhaitais, pour l'avenir de la Zone, enrichir l'équipe et la fédérer autour d'un projet commun. Mon intention n'est pas de diriger tout seul, mais de pouvoir partager la Direction avec une équipe, ce qui explique notamment l'engagement de quatre officiers supplémentaires.

Quel est l'impact de la crise sanitaire sur les missions des services de Police ?

Ce n'était pas la meilleure période pour reprendre la Direction d'une Zone mais j'aime contourner les obstacles ! Comme pour tout citoyen cette crise sanitaire épuise notre personnel, modifie notre mode

de fonctionnement notamment avec l'apport de nouvelles technologies pour permettre le télétravail.

Elle nous a également privé de tous ces événements sociaux et fédérateurs chers à notre Zone de Police. Nous avons dû nous adapter rapidement, nous réinventer et faire preuve d'agilité dans une crise qui évolue sans cesse et dans laquelle nous n'avions pas nécessairement les bonnes informations pour prendre nos décisions.

Cette crise nous prend beaucoup d'énergie et nous essayons déjà d'anticiper l'après-crise. Il y aura sans doute toute une machinerie à remettre en route, du retard à rattraper, des événements à encadrer.

La période Covid fait varier les chiffres de la criminalité ? Quel est votre regard ?

Il est évident que le confinement total, partiel ou le couvre-feu ont tendance à faire baisser les chiffres. Je veux rester optimiste tout en étant vigilant pour la suite. Lorsque la vie aura repris son cours normal, différents phénomènes émergents pourraient voir le jour mais notre devoir sera de continuer à occuper le terrain et à assurer notre mission de protection de la société. Nous continuerons à mettre tous nos moyens en œuvre afin de garantir une sécurité optimale pour tous nos citoyens.

Quels sont les projets en cours ou à venir ?

Le projet prioritaire est la mise en œuvre de la plateforme « Focus » qui permet la portabilité de nos outils informatiques sur le terrain. Elle permettra à nos policiers d'être équipés de tablettes afin de pouvoir accéder aux banques de données et contrôler rapidement les personnes. Ce travail, réalisé directement sur le terrain, réduira la charge administrative des inspecteurs.

Il y a d'autres projets tels que les bodycams, la virtualisation de nos serveurs pour le télétravail et les applications mobiles, la mise en œuvre de patrouilles cyclistes, le rapatriement des images des caméras urbaines des trois communes et il y a également l'installation de radars fixes aux endroits les plus accidentogènes de la Zone de Police.

Faites-nous votre auto-évaluation après ces six premiers mois de mandat. Quel en est le bilan ?

Hum, je pense que c'est un premier bilan positif. On a franchi quelques étapes qui n'étaient pas des plus faciles. L'optimisation de la Zone était pour moi un objectif prioritaire. Tout changement génère ses périodes d'incertitudes et de morosité. C'était un défi très important à relever avec deux axes essentiels qu'étaient la communication interne et l'intégration de la composante humaine dans notre réflexion.

Il y a encore beaucoup de projets à concrétiser et



nous sommes loin de nous reposer sur nos lauriers. Je sens une équipe déterminée, solidaire avec cette volonté de faire progresser les choses pour un meilleur service au profit du citoyen. Un des résultats et c'est aussi une fierté, même si ce n'est pas grand-chose, c'est notre nouvelle identité visuelle. La conception de notre blason me tenait à cœur et elle est le fruit d'un travail d'équipe. Il nous représentera pour de nombreuses années.

Pour terminer, voulez-vous nous partager une anecdote amusante de votre choix ?

Lors de ma première patrouille avec une équipe du Service Circulation, notre véhicule a connu une panne. En plein milieu d'un carrefour la boîte de vitesse nous a lâché. Un peu embarrassés par la situation, nous avons pu compter sur deux citoyens qui se sont empressés de venir pousser la voiture pour nous dégager du carrefour. Comme entrée en la matière et accueil de la population je ne pouvais rêver meilleure situation.

Je tiens également à évoquer une autre situation qui m'est très agréable... Tout le monde cherche à voir son Agent de Quartier et personne ne semble le voir. J'ai eu l'occasion de les suivre et j'ai été agréablement surpris de la qualité de leur prestation et du suivi de leur quartier. Même si la population semble ne pas les voir, je peux vous garantir qu'ils sont dans leur quartier et qu'ils connaissent parfaitement leur secteur. J'ai été sidéré de voir qu'ils repèrent les haies à couper, la pousse de mauvaises herbes, des véhicules abandonnés alors qu'ils ont déjà fait une remarque...

Oui, il y a certainement de choses à améliorer en termes de visibilité, de disponibilité ou d'accessibilité à notre Commissariat. Il ne faut pas douter du professionnalisme des collègues sur le terrain, professionnalisme que j'ai d'ailleurs trouvé au sein des autres services de la Zone. C'est quelque chose de très encourageant. En tant que Chef de Corps, je suis fier de notre Zone de Police et des membres qui la composent.

► Philippe Borza, Chef de Corps de la Zone de Police

Nécrologie - 01 NOVEMBRE 2020 AU 31 JANVIER 2021

07-11 ALBERTY JEANNE	09-12 DUBUCQ FABRICE	28-12 MATHY GEOFFREY
16-12 ANDRE LUCY	08-11 DUSART JEANNINE	13-12 MELLAERTS MARIE
16-11 AAOULAD ALI MOHAMMED	11-01 ELOY FERNANDE	01-12 MOREAU LEON
15-12 AUGUSTO-MOLEIRA RICARDO	11-11 ESSER JACQUELINE	25-11 NELLES PAULINE
27-01 AURILIA SAVERIO	09-12 EVRARD GUY	23-11 NICAISE MARGUERITE
18-11 BASINSKA HELENA	13-01 FALISE ANDRE	12-12 OLSZEWSKI TADEUSZ
05-01 BAUDSON GEORGETTE	10-11 FAPPANI MARIE	29-12 PIETEQUIN FRANCESCA
02-12 BERNIMONT JEAN	29-12 FICHEFET CARINE	07-11 PIRRONE LORENZO
01-12 BOLDRIN LUCIANO	25-01 FILIPPOZZI MADDALENA	13-12 POLET CLAUDE
21-11 BOUFFIOUX MARIE	18-01 FLEIS RUDY	10-11 PONTIKOS EMMANUEL
14-11 BOURG ERIC	03-11 FOSSEUR JACQUES	23-12 RANSQUIN MARIE
03-01 BRYs JACQUES	20-11 GAGLIARDONE ANNA	02-11 ROGER RAPHAEL
08-11 CAMASSI JACQUES	06-01 GALOPPIN MARIE	05-11 ROUCOURT JEAN-MARIE
05-11 CARPENT PAULETTE	04-01 GHEORGHE VIOREL	05-12 SALAETS JEANNE
26-01 CATY ALBERTA	05-12 GILLAIN MAURICE	18-11 SAPERE DOMENICO
25-11 CAVALLI MARIA	28-12 GILLES JACQUELINE	07-11 SCIULLO CARMINA
13-11 CAVALLO SILVIO	06-12 GILSON GEORGES	21-11 SIBILLE MICHEL
03-11 CHABOUD WILLY	29-12 GOMEZ MARTIN MICAELA	03-01 SIEGA MYRIAM
02-11 CHAPELIER MARIE	17-11 GOOSSENS FERNANDE	07-01 STACHURA ZOFIA
29-11 COETS JEANNINE	01-01 GUALTIERI ADOLPHE	18-01 STEFFENS ALAIN
03-11 COLLART ARMANDE	16-01 GYSBRECHTS MARIE	04-12 TILMANT LOUISE
02-11 COWEZ DENISE	25-11 HANNART FRANCINE	25-11 USTA EFE
07-11 DAHLBENDER ELISABETH	01-11 HARDY CHRISTIANE	24-12 VAN CAESBROECK JEANNE
03-11 DAMANTE SALVATORE	30-12 HOC EMILE	22-01 VANDAELE ALPHONSE
14-12 DANTINNE CAMILLE	21-01 HOLEMANS AIME	05-01 VANDAMME FRANCOIS
03-12 DEBLED GEORGES	17-11 HOSDIN RENEE	19-01 VANDELOIS NOELLA
03-11 DE BORGER RACHEL	15-11 HUBIN MARCEL	09-01 VANDERWAEREN KARINE
24-12 DE CARLO RITA	19-11 IACONO ANGELO	19-11 VAN LAERE CLAIRE
17-12 DEGREFFE JULIETTE	17-01 JACOBS NICOLAS	16-11 VANOVERBEKE MARIE
14-11 DEHASSE GEORGES	25-01 JOPART MARIE	05-12 VAN ROMPAEY JEAN
02-11 DE KEUNINCK IDA	30-11 KINKIN DOMINIQUE	03-11 VAN VLASSELAERE ROBERT
08-11 DELHAYE PATRICIA	10-01 KUNDT WANDA	17-11 VENEZIANO SALVATORE
17-01 DELLA BONA ANTONIO	03-12 KURT RABIA	07-12 VERSCHOREN MARCEL
18-01 DELVAUX MARIE	18-12 LAMBERT EMILE	19-11 VERSTRAETEN MICHEL
19-11 DENDOOVEN GILBERTE	03-11 LAMBOT ROBERT	22-12 VIVIER DIDIER
12-12 DEREYMACKER JACQUELINE	20-11 LEGLISE RICHARD	23-11 WERNER NICOLE
20-01 DE ROP ODILON	30-01 LEMAIRE YVETTE	04-11 WOZNIAK HELENE
13-01 DESIR WILLY	05-12 LEMIERE EMILE	13-11 WUYAME BLANDINE
08-11 DETAYE GILBERTE	01-01 LICAUSI VITTORIO	20-11 YERNAUX FRANCOISE
10-01 DEWINTER LUCIEN	23-11 LUBREZ ELIANTHE	12-12 ZAMPEDRI SABINA
25-12 DIAZ RIOS REMEDIAS	11-12 MALDONADO RUIZ JUAN	17-11 ZERQUE JACQUELINE
20-01 DIDIER RAYMOND	25-01 MARLIER JOSETTE	28-12 ZICOT CHRISTIAN
31-12 DI MARZIO VENER	17-11 MARTIN MICHELINE	
30-12 DUBOIS PAUL	24-01 MARTINQUET CHRISTELLE	

► Maria-Luisa Tuveri, Officier de l'État Civil

Les données figurant dans cette rubrique ont obtenu l'accord des mariés.

Liste des mariages - NOVEMBRE 2020 À JANVIER 2021

BASILE TOMMASO - D'AURIZIO SAVINA

► Maria-Luisa Tuveri, Officier de l'État Civil



SOINS À DOMICILE

INFIRMIÈRES COMMUNALES

071/24.32.07

JOIGNABLE MÊME EN SOIRÉE ET LE WEEK-END.



POPULATION

Liste des naissances - FIN OCTOBRE 2020 AU 05 FÉVRIER 2021

FIN OCTOBRE 2020

22-10 USTA SEFA ET SEYIT
25-10 VANDENBERGHE GINA
27-10 SIMON EZIA
28-10 AKHMADOV ILIAS

NOVEMBRE 2020

03-11 GIANNINI EMILIANO
05-11 ROVEREDO MAES ADRIANO
05-11 LOUAGE NATHANAE
05-11 BRUYNINCKX MALO
05-11 HAEVEN DUCHENE TIMEO
05-11 OSYPKA GRAZIELLO
05-11 BOULMAIZ MOHAMED-YANIS
05-11 GERICO GENNARO
05-11 STERCKX LOUIS
06-11 VISCONTI PIETTE COSIMA
08-11 CAT MELLINA
09-11 NYS ALYHA
13-11 DEFRISE AMBRE
15-11 TOSCANO TIZIANO
15-11 FERON LORENZO
16-11 D'URSO LUCA
16-11 HUYGEN SOHY ENEA
17-11 GOFFIN HUGO
17-11 ARDICYAKA ESLEM
17-11 MAENE Yael
19-11 DIASILUA MBUMOYI KAYLA
22-11 DESMET NAMUR CASSY
23-11 MARQUES TERESO VALENTINA
24-11 CALTAGIRONE LINA
24-11 DUBUCQ ELENA

25-11 LAKHAL BOUAICHA MOHAMED
28-11 MEURANT ILARIO
30-11 ROMAN MAELIO

DÉCEMBRE 2020

01-12 MAZZARA AMEDEO
02-12 FAUCHET LUCAS
03-12 BOYACI BERAT
03-12 FIDOLINO AGOSTINO
04-12 ALBANESE VALERIO
04-12 GEORGES VALENTIN
06-12 OZUDOGRU ALPASLAN
06-12 VLAEMINCK ROMY
07-12 DELI SURA
08-12 QUITIN ELISA
09-12 GIMENEZ PALOMO AMY
10-12 GENOT TANELO
11-12 BOHY EMILIO
12-12 SADAUNE ETHAN
13-12 CHENAF LISE
13-12 HAMANAKA ISAO
14-12 KAMGANG TAKAM WESTLEY
15-12 SCOHY CLEMENT LIZEA
16-12 VALISANO VALENTINA
17-12 FERNANDEZ MARTIN MASSIMO
17-12 DUCHENE VICTORIA
17-12 LAMBERT SACHA
18-12 PESCATORE AMADEO
20-12 KETELS NHOE
23-12 BASBAS NELYA
24-12 SCIEUR NATHANIEL
25-12 CARRETTA CESARE
27-12 GUZEL NELYA

28-12 BAKOUR MEHDI
28-12 TORRES Y MILLAN ELENA
30-12 FRANCO SIMON LEANA
30-12 NASO DONOVAN

JANVIER 2021

06-01 MAZHAR MUHAMMAD-HANAN
06-01 AZAR SOPHIA
07-01 HOFFMANN ISAAC
07-01 PERRONE OLIVIA
07-01 OUJDID SAFIYA-NOUR
11-01 DAPRA LIAM
12-01 VANDENDAUL TIMELIO
12-01 GODANI LOUIS
14-01 LOVENS THEO
15-01 CAMBONI GLORIA
16-01 FOURNIER THATIANA
20-01 NEBBOU INES
22-01 SACCHETTI ELIANA
23-01 MICHAUX BENJAMIN
27-01 PIZZINATO MIA
30-01 DE SAEGER YANNY
30-01 BANDINI LEO

FÉVRIER 2021

03-02 MUYLE LEA
04-02 GOFFIN JULIANN
04-02 GOLLAS IOANNA
05-02 BIANCUCCI TESSIA
05-02 LAMBRETTE AARON
05-02 DI PRIMIO EVANA
05-02 ISTASSE ENZO

► Maria-Luisa Tuveri, Officier de l'État Civil

PCS - PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Rejoignez l'équipe des jardiniers du PCS !

A l'entrée du parc de Châtelet se trouve un joli jardin communautaire. Un espace coordonné par le PCS et mis à disposition par la Ville de Châtelet, où des jardiniers cultivent la terre et du lien social.

Quelques parcelles sont encore libres. Avis aux amateurs !

Une nouvelle saison reprend au jardin de Châtelet.

Situé dans l'enceinte du parc communal, cet espace est mis à disposition des Châtelettains pour y cultiver légumes, aromates,... Depuis maintenant plus de 10 ans, une trentaine de parcelles sont mises à disposition et cultivées par nos citoyens et associations partenaires. Les places sont souvent vite occupées mais cette année, il reste quelques parcelles disponibles.

Le principe est simple : une parcelle de terrain vous est allouée sur base annuelle (renouvelable)

pour la cultiver en bon père de famille. Vous en prenez soin en y plantant ce que vous désirez (légumes, aromates, fruitiers, etc.), tout en respectant les obligations de bases comme participer à la vie du jardin, prendre soin des outils communs, économiser l'eau, ne pas utiliser de produits chimiques etc.

Vous n'avez pas encore la main verte ? Un parrainage est organisé pour les débutants.

Ce projet a également vocation sociale. Au-delà du jardinage et de procurer une alimentation saine, l'objectif est aussi de développer le lien social, la solidarité, les échanges de savoirs et pratiques, ou encore l'insertion sociale.

Si ce projet vous tente, n'hésitez pas à nous contacter au 0499 58 06 63 pour visiter le jardin et envisager de rejoindre les jardiniers déjà présents

► Marcel Biron, Président du CPAS en charge du PCS

Beobank Châtelineau, votre partenaire financier.

Banque & Assurances

071/39.06.16

Bienvenue chez Beobank



Rue Lloyd George 7, 6200 Châtelineau
071/39.06.16 | agentchâtelineau@beobank.be
SRL G.F. Finances | Agent lié - Agent d'assurances.

beobank
Vous êtes bien entouré

Annonceur/E.R. : Beobank NV/SA | Préteur | Bd Gén. Jacques 263g, 1050 Bruxelles
TVA BE 0401.517.147 RPM Bruxelles | IBAN BE77 9545 4622 6142

centre auditif
veranneman
audiologie

CENTRE AUDITIF DE CHATELET

Rue de Namur, 10 (Nouveau rond-point de Saint-Roch) Parking aisé

OUVERT DU MARDI AU VENDREDI

Mardi 9h15 - 12h30, mercredi 13h30 - 17h45

Jeudi et vendredi de 9h15 à 12h30 et 13h30 à 17h45

www.verannemancharleroi.be
info@verannemancharleroi.be

071/40.47.33

WIDEX EVOKE™



signia



Essais sans engagement pendant minimum un mois, sur prescription médicale.

Présents également à Charleroi - Lodelinsart - Gosselies - Fleurus - Mont-sur-Marchienne - Anderlues - Fosses-La-Ville - Godinne

BON

CONDITIONS PRINTANIERES : Pour l'achat d'un nouvel appareil auditif recevez 15% de ristourne ainsi qu'un chargeur ou 2 ans de piles gratuites. Voir conditions en magasin. Offre valable jusqu'au 30 mai 2021.

Isolement, solitude, deuil, angoisses

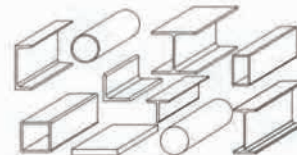
BESOIN D'EN PARLER ?

UN BÉNÉVOLE LAÏQUE EST À VOTRE ÉCOUTE



0800 82 089

Garanties d'anonymat et de confidentialité
Numéro gratuit



MACOFER

SPRL
LE FER C'EST NOTRE AFFAIRE



Suivez-nous sur
Facebook

VENTE D'ACIER ET ARTICLES DÉRIVÉS

pour PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
TOUTES MISES EN OEUVRE POSSIBLES



**LIVRAISON RAPIDE AVEC
CAMION-GRUE OU CAMIONNETTE**

Ouvert le samedi • Bancontact • Vaste parking

071 72 72 31 | info@macofer.be

28, Rue d'Oignies
6250 Aiseau-Presles

Pompes Funèbres Savouret

Funérarium · Caveaux · Monuments funéraires · Fleurs
7J/7



Rue des Haies, 263/265
6200 Châtelaineau (Floche)
Tél. 071 38 05 02
Gsm 0475 78 39 30
hennausavouret@hotmail.com

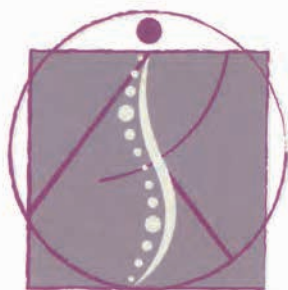
Monuments Main Hennau

La Papeterie CHÂTELET

Rue des Gaux 74 - 6200 Châtelet
T: 071/40.22.69 - F: 071/40.16.65
www.lapapeteriechatelet.be
contacts@lapapeteriechatelet.be

HEURES D'OUVERTURE:
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7H30 À 18H00
ET
DE 9H00 À 17H00
EN VACANCES SCOLAIRES

ET LES 2 PREMIERS
SAMEDI DU MOIS
DE 9H30 À 15H30



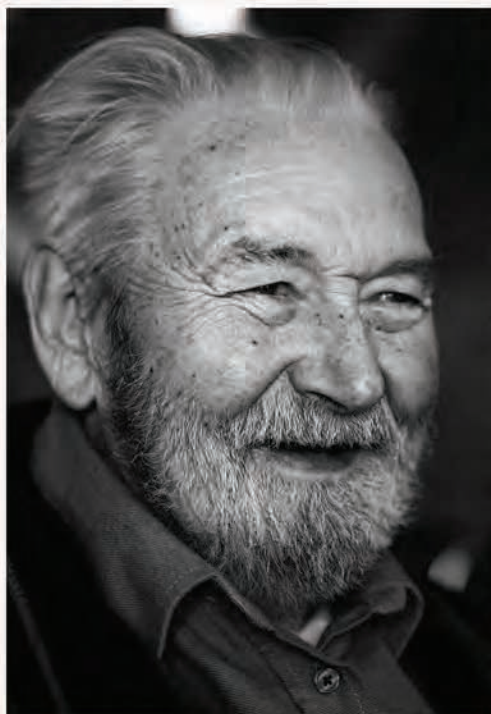
Dubru Aurélie
Kinésithérapeute

@ dubruaurelie@hotmail.com

📍 Déplacements à domicile

📞 0497/79.43.26 (sur rendez-vous uniquement)

Devenons réchauffeurs de *coeurs*



Le Centre d'Action Laïque de la province de Namur recherche des (m/f)

Conseillers laïques bénévoles

pour prendre notamment en charge l'assistance morale des personnes résidant en maison de repos et de soins. En tant que conseiller laïque, vous veillez scrupuleusement au bien-être et à l'autonomie des personnes, quelles que soient leurs convictions philosophiques et politiques.

Une mission que vous exercez dans un esprit de liberté de pensée et dans le respect de l'identité de la personne. En plus d'une assistance morale individuelle en maison de repos, vous proposez un accompagnement et une écoute téléphonique aux personnes demandeuses. Vous partagez les idéaux laïques et, outre le sens de l'autonomie et l'esprit d'initiative, vous témoignez d'empathie et de belles qualités d'écoute. Disponible une demi-journée

par semaine, vous disposez d'un moyen de locomotion vous permettant de vous déplacer sans difficulté dans un rayon de 15 Km.

Outre votre formation de base, le Centre d'Action Laïque assure la formation continuée sous forme de rencontres thématiques, d'interventions et de conférences.

Enthousiaste ? Adressez sans tarder votre lettre de motivation et votre curriculum vitae au Centre d'Action Laïque de la province de Namur, à l'attention de Patrick Vanderveiken, rue de Gembloux, 48 à 5002 Namur ou via patrick.vanderveiken@laicite.com

Les personnes retenues seront invitées à un entretien.

DEVIS GRATUIT

ANTHONY COEKELBERGS sprl

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES

Installation - Entretien - Dépannage

CHAUFFAGE SOL - POMPE À CHALEUR - TUBAGE CHEMINÉE
VENTILATION - CLIMATISATION - ÉNERGIE SOLAIRES - SALLE DE BAIN

Sambreville
Fosses-la-Ville

info@anthonycoekelbergs.be

071 74 20 12

**RECHERCHONS
OUVRIERS,
MANOEUVRES
ET APPRENTIS.
ENVOYEZ VOTRE
CV PAR MAIL.**

CONDITIONS SALON

TEXTIL DECOR

HABILLE VOTRE INTÉRIEUR

du 22/03 au
31/03/2021 inclus

Entreprise familiale depuis 1974

TENTURES - STORES - GARNISSAGE

Confection
GRATUITE
des
tentures**

de -10%
à **-50%**
de remise
supplémentaire*

Stores à vos
mesures

TVA OFFERTE

soit **-21%**
sur la collection
Store Mania ou
placement
GRATUIT



NOS MARQUES DE QUALITÉ :

CONFECTION GRATUITE DE VOS TENTURES VANO-JAB-KOBE-PRESTIGIOUS-UNLAND, ...
STORES SUR MESURE KADECO-DAZ-STORE MANIA

Rejoignez-nous sur Decoration Textil Decor - www.textil-decor.be



ERPERT (Namur)
Rue de la pavée n°6
En face des pneus mosan sur la chaussée de Marche
Tél 081 30 00 40



JEMEPPES S/SAMBRE
Centre commercial Baty des Puissances
Tél. 071/77.11.63



GERPINNES
Centre Commercial Bultia
Tél. 071/22.05.01



GRIVEGNÉE
Bld Cuivre et Zinc, 33 (à côté de Zeeman)
Tél: 04/344 48 18 - Fax: 04/344 14 68

Nos magasins sont ouverts
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.
Jemeppes/s/Sambre fermé le jeudi.
Grivegnée fermé le vendredi.

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

LE PAIN



D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR

GOSSELIES
28A, Rue Robesse (N5)
Tel. : 071/52.00.12